



((ca. 3'000 Zeichen))

## **Oléagineux 2022 : inscription online jusqu'au 13 juin 2021**

**La demande en huile de colza suisse est constante à un niveau élevé. Ainsi, la quantité contractuelle pour le colza reste importante. Les huileries ont à nouveau annoncé une quantité de 106'000 t de colza (dont 34'000 t de HOLL) à transformer. Pour le tournesol, une légère augmentation de la quantité contractuelle a de nouveau été enregistrée, passant de 13'000 t à 14'000 t (dont 8'500 t de High-Oléic). Les producteurs peuvent s'inscrire on-line jusqu'au 13 juin 2021 pour la culture des oléagineux 2022.**

### **Colza : nouveaux producteurs recherchés**

La demande en colza reste élevée. Même si les surfaces ont progressé, le potentiel n'est pas encore entièrement utilisé.

Pour les récoltes 2020 et 2021 déjà, les transformateurs avaient annoncé une quantité commercialisable de 106'000 t de colza. Comme les années précédentes, les producteurs peuvent augmenter les surfaces de production pour la récolte 2022. Des nouveaux producteurs et des surfaces supplémentaires sont toujours recherchés ! Les nouveaux producteurs de colza peuvent s'inscrire directement sur [www.agrosolution.ch](http://www.agrosolution.ch). La FSPC décidera des quantités effectivement attribuées dès que la quantité totale inscrite sera connue.

### **La quantité contractuelle de tournesol progresse**

La demande en huile de tournesol suisse augmente également, grâce à un meilleur positionnement de cette huile par les huileries sur le marché indigène. De plus, les capacités de pressage ont été revues à la hausse. La FSPC remercie SwissOlio pour son engagement à renforcer la culture du tournesol en Suisse. Malgré cela, les quantités à attribuer restent limitées et les attributions ne peuvent pas être garanties pour les nouveaux producteurs.

Nous recommandons à tous les producteurs qui en ont la possibilité de remplacer, sur leur exploitation, le tournesol par du colza, afin d'équilibrer au mieux l'offre et la demande pour ces deux cultures. Il faut en premier lieu utiliser le fort potentiel du colza et limiter le tournesol, afin de ne pas devoir faire des réductions dans les quantités inscrites.

Il est en outre important que les quantités inscrites soient estimées de manière réaliste. Les rendements des dernières années doivent servir de base pour les calculs. Ainsi, les attributions pourront se faire précisément, en évitant des réductions inutiles.

### **Soja**

La quantité attribuée sera entièrement commercialisée dans le secteur fourrager. Le soja suisse est demandé par les fabricants d'aliments et 7'500 t pourront être attribuées.

### **Délais d'inscription pour tous les oléagineux : 13 juin 2021**

Les anciens producteurs reçoivent par e-mail une invitation à s'inscrire on-line, avec les liens directs. En cas de question, vous pouvez contacter Agrosolution à Lausanne au 021 601 88 08. L'inscription doit être transmise **jusqu'au 13 juin 2021 au plus tard**. L'attribution définitive sera ensuite effectuée par la FSPC et transmise aux producteurs au début juillet, par e-mail.